

## Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole système : élevage et entraînement du cheval de compétition en apprentissage

### Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

#### • Objectifs et débouchés

Cette formation vise avant tout à former des chefs d'entreprise agricole.

Le B.P.R.E.A. délivre la capacité professionnelle de niveau Bac Pro et donne donc accès aux aides à l'installation pour tous les candidats nés après janvier 1971 et avant l'âge des 40 ans :

- D.J.A. (Dotation Jeunes Agriculteurs),
- Prêts J.A. (Prêts Jeunes Agriculteurs à taux bonifié).

Cette formation permet aussi de devenir salarié en élevage spécialisé. Enfin, le BPREA donne la possibilité de poursuivre en BPJEPS « activités équestres » et donne l'équivalence des UC 1, 2, 3 du BPJEPS.

#### • Conditions d'admission

- avoir moins de 25 ans à la signature du contrat d'apprentissage
- avoir un contrat d'apprentissage avec un employeur habilité
- avoir le diplôme de CAP ou de BEP ou un suivi de classe de seconde.  
OU à défaut de diplôme ou du niveau de formation exigée :  
1 an d'activité professionnelle en cheval ou 3 ans dans un autre secteur avant la formation.

L'admission est prononcée en fonction des résultats aux tests (français, mathématiques, entretien oral de motivation et présentation du projet) et de la validation par le CFPPA de l'entreprise tutrice.

#### • Organisation de la formation

La formation BPREA par module se déroule sur 2 ans (à partir de septembre) :

- 15 jours par mois en formation au centre (1200 h au total),
- 15 jours par mois chez l'employeur.

La mise en place de la formation en unités de contrôle capitalisable permet :

- de supprimer l'examen final pour le remplacer par 1 évaluation en fin de chaque UC,
- d'individualiser le parcours de formation du stagiaire :
  - ↳ en début de formation, en fonction des difficultés, un stage de remise à niveau peut être proposé ainsi qu'une formation alternée.
  - ↳ en cours de formation, en fonction des difficultés de chacun, mise en place d'une aide personnalisée.
  - ↳ en début de formation et après négociation avec le Centre, validation possible des acquis antérieurs (passage d'une épreuve certificative) et proposition d'un parcours individualisé.

## • Contenu de la formation

<b>2 UCG</b> U nité C ertificative Générale	1	Utiliser en situation, les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information. (expression écrite, orale, mathématiques, informatique)
	2	Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture. (connaissances relatives au vivant, lien entre agriculteur et société)

<b>6 UCP</b> U nité C ertificative P rofessionnelle	1	Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement.
	2	Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur.
	3	Gérer le travail d'une exploitation agricole
	4	Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole.
	5	Commercialiser les produits de l'exploitation agricole.
	6*	a) Elaborer un projet professionnel lié à une exploitation agricole. b) Elaborer un projet professionnel de salariat en agriculture.

\* Au choix

<b>2 UCT</b> U nité C ertificative T echnique	1	Conduire un élevage d'équidés.
	2	Gérer les équipements de l'exploitation agricole.

<b>2 UCARE</b> U nité C ertificative A daptation R E gionale	1	Travail et valorisation des jeunes chevaux.
	2	Raisonner un programme d'entraînement d'un cheval de compétition.

## • Modalités pédagogiques

Cours en salle, travaux pratiques, interventions extérieures, visite de professionnels, travail en autonomie d'application sur le projet professionnel ou autre.

## • Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme, il faut capitaliser les 12 modules. Chaque UC est valable 5 ans. Les formes des évaluations peuvent être écrites, orales ou pratiques.

## • Renseignements

- concernant la formation en elle-même, s'adresser au CFPPA : 02 43 68 24 97
- concernant le contrat d'apprentissage, s'adresser au CFA : 02 43 66 06 91